

La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance

Dans un contexte international marqué par un ralentissement de l'économie mondiale consécutif à une crise financière aiguë, le Sénégal, à l'instar de nombreux pays subsahariens, s'est engagé à relever les grands défis liés à la réduction de la pauvreté et à l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), à travers le renforcement des actions prévues dans le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP) de seconde génération, la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) et la Stratégie Nationale de Protection Sociale et de Gestion des Risques et Catastrophes. L'économie sénégalaise a connu une croissance moyenne de 4,1% sur la période 2000–2006, en dépit des décélérations notées en 2002 (0,7%) et 2006 (2,5%), liées essentiellement aux pluies hors saison de 2002 et aux contreperformances du secteur primaire (-10,0%) en 2006 consécutives aux difficultés notées dans les productions végétales, la pêche et les activités extractives, etc. Les résultats enregistrés entre 2003 et 2005 (6% de croissance moyenne) dans un contexte d'amélioration de la gestion des finances publiques, de maîtrise de l'inflation (moins de 2% par an) et de consolidation des autres agrégats macroéconomiques fondamentaux ont justifié en partie l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative Pays Pauvres Très Endettés (PPTTE) renforcée en avril 2004, le passage du Sénégal au Club de Paris, l'éligibilité du Sénégal au Millénaire Challenge Account (MCA) et l'admission en 2005 du Sénégal à l'initiative du G8 pour l'annulation de la dette. Cependant, dans le souci d'atteindre le taux minimal de 7% à 8% requis pour réduire durablement la pauvreté sur une longue période (d'après les simulations), le Sénégal s'est fixé comme objectif d'augmenter le niveau de la croissance, à travers la mise en place de la Stratégie de Croissance Accélérée (SCA) basée sur une série de grappes prioritaires à fort potentiel en termes de croissance, de compétitivité internationale et de création d'emplois. Parmi ces grappes figurent « Agriculture et Agro-industrie » et « Produits de la mer et Aquaculture ».

Aussi, l'Etat du Sénégal a pris l'option de faire de l'agriculture le moteur de la croissance économique. En effet, elle constitue la principale activité économique en zone rurale et joue un rôle de premier plan dans l'amélioration de l'alimentation des populations et la consolidation de la sécurité alimentaire. Par ailleurs, elle a représenté sur la période 2000–2006, en moyenne 54% de la population active occupée (estimation en équivalent plein temps) et a contribué à hauteur de 15% à la formation du Produit Intérieur Brut. Cette volonté de l'Etat s'est manifestée par la conception d'une vision à long terme (20 ans) traduite dans la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), promulguée en juin 2004. Cette loi, en cours de mise en œuvre, fonde la politique de développement agro-sylvo-pastoral et repose sur les principes directeurs suivants : (i) efficacité économique, (ii) équité sociale, (iii) durabilité, (iv) libéralisation économique, (v) décentralisation, (vi) solidarité et subsidiarité, (vii) compétition sous-régionale, (viii) marché commun agricole au sein de l'UEMOA et de la CEDEAO. Elle constitue la base de l'élaboration et de la mise en œuvre des plans et programmes tels que :

1. Le Programme National de Développement Agricole ;
2. **La Grande Offensive pour la Nourriture et l'Abondance ;**
3. Le Plan d'Action Forestier du Sénégal ;
4. Le Plan National de Développement de l'Élevage ;
5. Le Plan d'Action pour le Développement de la Pêche et de l'Aquaculture ;
6. Le Programme Transversal ;
7. La Coordination et Suivi-Evaluation

Objectifs et Résultats Attendus

La GOANA est une stratégie d'intensification et de généralisation des mesures prises ces dernières années et une confirmation de la Stratégie de Croissance Accélérée, faisant du secteur de l'agriculture la base du développe-

ment et le moteur essentiel de la croissance économique. Les objectifs globaux du programme sont de : relever le défi de la souveraineté alimentaire, écarter tout risque de disette ou de famine, et produire pour l'abondance.

SOUS-PROGRAMMES

1. APPUI AUX FILIERES MAIS, MANIOC, NIEBE ET AUTRES CEREALES

Objectifs : Accroître la production des cultures vivrières.

Coût estimatif : Le coût global est de 573,8 milliards de FCFA dont 281,1 milliards de FCFA à rechercher.

2. AUTOSUFFISANCE EN RIZ (VOLET INTRANT AGRICOLE ET ÉQUIPEMENT)

Objectifs : Porter la production nationale de riz blanc à 1 000 000 tonnes, équivalent à 1 500 000 tonnes de paddy, à l'horizon 2012, pour les besoins d'une population de 14 millions d'habitants. La contribution attendue de la riziculture irriguée pour atteindre cet objectif est de 800 000 tonnes et celle du riz pluvial de 200 000 tonnes de riz blanc.

Coût estimatif : Le coût total du programme est estimé à 72,3 milliards de FCFA dont 35,6 milliards de FCFA à rechercher.

3. DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE LAITIERE

Objectifs: Assurer l'autosuffisance du Sénégal en lait et produits laitiers et renforcer la contribution de la filière dans la réduction de la pauvreté.

Coût estimatif : Le coût global est de 112,6 milliards de FCFA.

4. PLAN REVA

Objectifs : Poursuivre et accélérer la mise en place des fermes agricoles et agro pastorale et la valorisation des importantes ressources en eaux souterraines ; appuyer l'initiative privée, la mise en place des domaines agricoles partagés et la valorisation des excédents de débit et des bassins de rétentions.

Coût estimatif : le coût total du sous-programme est estimé à 16,0 milliards de FCFA dont 15,8 milliards de FCFA à rechercher.

Tableau I : Financement de la GOANA (milliards de FCFA)

SOUS-PROGRAMMES	Besoins 2009–2011	Besoins 2012–2015	Besoins	Acquis	Gap
1. Appui aux filières maïs, manioc, niébé et autres céréales					
Maïs	95,2	126,9	222,1	112,8	109,2
Autres céréales	72,4	96,5	168,9	85,8	83,1
Manioc	46,7	62,3	109,0	55,3	53,7
Niébé	31,7	42,3	74,0	38,8	35,1
2. Autosuffisance en riz	31,0	41,3	72,3	36,7	35,6
3. Développement de la filière lait	30,3	82,3	112,6	-	112,6
4. Plan REVA	6,4	9,6	16,0	0,2	15,8
TOTAL PROGRAMME	313,6	461,1	774,7	329,7	445,0